ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

BILAN DES REALISATIONS GOUVERNEMENTALES
ANNEE 2010

SECTEURS DE L'EQUIPEMENT
ET DES TRANSPORTS

SOMMAIRE

Objectifs stratégiques

Bilan des réalisations 2010

Autouroutes, routes et transport routier
Transport ferroviaire
Ports et Transport maritime
Aéroports et transport aérien
Equipements publics
Secteur de la logistique

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2010, le Ministère de l'Equipement et des Transports s'est imposé comme l'un des principaux moteurs du décollage économique du Royaume à travers la mise en œuvre d'une stratégie ayant pour impératifs:

- *le renforcement de la dynamique de réalisation des grands chantiers ;*
- *le recentrage de l'action d'amélioration des systèmes de transport autour du citoyen et de la qualité du service fait ;*
- *l'adoption par le Gouvernement d'une nouvelle approche en matière de politique du territoire;*
- *l'introduction des principes prioritaires et majeurs des concepts de «mobilité» et de «transport pour un développement durable";*
- *Le développement de la compétitivité logistique du Maroc.*

Grands chantiers

Le Ministère de l'Equipement et des Transports participe activement à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine des grands chantiers par l'accélération de construction des infrastructures de transport considérées comme levier de développement socio-économique majeur, sources de création d'emplois (directs et indirects), catalyseurs de cohésion et d'intégration territoriale et facteurs de crédibilisation de l'action et de la volonté politique de l'Etat.

Le Ministère vise également faire du Maroc une base logistique de choix dans le bassin Méditerranéen et réussir à assurer la connexion économique du Maroc avec le marché européen.

Mobilité et transport durable

Le secteur du transport a connu plusieurs réformes visant l'amélioration du niveau de compétitivité au profit des acteurs économiques et des usagers des moyens de transport. Cependant, ces réformes, malgré leur importance, semblent avoir un impact limité ou indirect par rapport aux attentes des citoyens.

A cet effet, le Ministère de l'Equipement et des Transports a procédé à un recadrage de sa stratégie en vue d'améliorer les services de transport et par conséquent avoir une répercussion plus importante sur la qualité de la vie quotidienne des citoyens en mettant à leur disposition des services de transport de qualité et avec le moindre coût.

A travers les réalisations d'un nombre significatif de projets d'infrastructures et de réformes, le Ministère de l'Equipement et des Transports a soutenu le rythme de développement socio-économique. Toutefois, la croissance économique visée pour la période 2008-2012 implique des efforts encore plus importants en matière d'infrastructures de communication (ferroviaires, routières, autoroutières, portuaires et aéroportuaires).

L'année 2010 a connu la réalisation de plusieurs projets dont nous citons les plus importants dans ce rapport :

Autoroutes, Routes et Transport routier

I- Autoroutes

A fin 2010, 1096 km d'autoroutes sont mis en exploitation, 492 km en cours de construction correspondant aux sections Fès-Oujda, élargissement 2X3 voies de l'autoroute Casablanca- Rabat et l'autoroute Berrechid- Béni Mellal et 272 Km en projet à lancer avant 2012.

Développement du réseau autoroutier:

Un linéaire de 230 Km d'autoroutes a été mis en service en 2010 correspondant à l'autoroute Marrakech- Agadir.

Les principaux faits marquants de l'année 2010 se résument comme suit :

- *12 avril 2010 : SA MAJESTE LE ROI, QUE DIEU LE GLORIFIE, a procédé au lancement des travaux de construction de l'autoroute Berrechid- Béni Mellal (172 Km),*
- *21 juin 2010: SAR le Prince Moulay Rachid a présidé l'inauguration de l'autoroute Marrakech-Agadir, d'une longueur de 230 kilomètres, pour un investissement de près de 8 milliards de DH.*

L'année 2010 a connu la poursuite des travaux de construction des autoroutes suivantes :

- *l'autoroute Fès-Oujda (320 Km),*
- *l'élargissement de l'autoroute Casablanca-Rabat (57,3 Km) entre la bifurcation de Casablanca au sud et la rocade de Rabat au niveau de l'échangeur de Hay Riad.*

L'année 2010 a connu également la poursuite des études démarrées antérieurement et qui ont concerné un linéaire de 244 km des projets autoroutiers du programme additionnel à savoir les autoroutes Berrechid-Beni Mellal, Contournement de Raba et Tit Mellil-Berrechid.

Le chiffre d'affaires de l'année 2010 a connu une augmentation de près de 18,9% par rapport à 2009, passant de 1.403 millions de dirhams à 1.668 millions de dirhams. Les investissements durant cette année pour la construction des autoroutes neuves ont atteint 6,9 milliards de dirhams, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2009.

Exploitation du réseau autoroutier :

La circulation moyenne en 2010 a atteint 13 millions de véhicules-kilomètres par jour, soit une croissance de 17,9% par rapport à 2009.

II- Routes

Rocade Méditerranéenne

Le projet de la Rocade Méditerranéenne qui compte parmi les priorités du Gouvernement constitue un axe structurant à fort impact sur le développement économique et social du Nord du Maroc. Il relie les villes de Tanger et Saïdia sur 510 Km en réduisant le temps de trajet de 11h à 7h et en améliorant aussi les conditions de confort et de sécurité des usagers de la route.

A fin 2010, 390 km sont en service et 120 km en cours de réalisation.

Les tronçons achevés concernent :

- *Saïdia à Ras Kebdana sur 20 km (achevé en 2001),*
- *Tanger à Fnideq sur 60 km (achevé en 2002),*
- *Fnideq à Tétouan sur 31 km (achevé en 2005),*
- *Ras Afrou à Ras Kebdana sur 92 km (achevé en 2006),*
- *et Al Hoceima - Ras Afrou sur 84 km (achevé en 2006),*
- *Al Hoceima - Jebha sur 103 Km (achevé en 2009).*

Les sections en cours de réalisation :

Tétouan à Jebha sur 120 Km et se réalise également en deux (02) lots. A fin 2010, l'avancement est :

- *27% pour le Lot 1 (Section Tétouan - Oued Laou sur 46 km) ;*
- *34% pour le Lot 2(Section Oued Laou - Jebha sur 74 km).*

Les voies Express

Les routes à double voie appelées communément voies express constituent des projets structurants à forte valeur ajoutée économique et sociale permettant de relier les pôles économiques des régions.

Un programme ambitieux relatif aux voies express et aux pénétrantes des autoroutes est en cours de réalisation.

Le montage financier de ce programme a été axé sur la participation financière des Conseils Régionaux, des Conseils Provinciaux, des Agences de Développement et des bailleurs de fonds nationaux.

Ce programme initié depuis les années 90, se réalise en parallèle au programme autoroutier et connaît un rythme de réalisation soutenu. Actuellement, 446,1 km sont en service, les travaux sont en cours sur 247,7 km et 373,8 km sont programmés.

181 Km de voies express sont en cours de construction, et 156 Km se sont achevés en 2010. Il s'agit de:

- *Voie express Chichaoua – Essaouira (111 Km);*
- *Voies express Mohammedia –Ben Slimane (20 Km);*
- *2ème tranche de la voie express Meknes-El Hajeb (16,7 Km)*
- *Voie express Casablanca-Azemmour (8 Km)*

Le deuxième Programme National des Routes Rurales

Les routes de désenclavement, jouent un rôle essentiel dans le développement social et économique du monde rural. Elles facilitent l'accès aux services sociaux, favorisent les échanges économiques dans les zones rurales, valorisent les ressources naturelles et ouvrent la compagne marocaine aux opportunités d'investissement en augmentant la valeur des ressources naturelles locales.

Photo illustrant le désenclavement

En 2005, le Ministère de l'Equipement et des Transports a lancé le 2ème Programme National de Routes Rurales (PNRR-2) avec comme objectif de porter le taux d'accessibilité de la population rurale au réseau routier de 54% en 2005 à 80% en 2012 au lieu de 2015 prévue initialement.

Le montage financier du PNRR2 tel qu'il a été conçu, a permis l'accélération de la réalisation des routes rurales qui est passée de 1000 km/an avant 2002 à plus de 2000 km/an actuellement, et partant de là, l'augmentation escomptée de la population bénéficiaire. Le schéma ci-après, fait ressortir l'accélération prévisible de la réalisation des routes rurales.

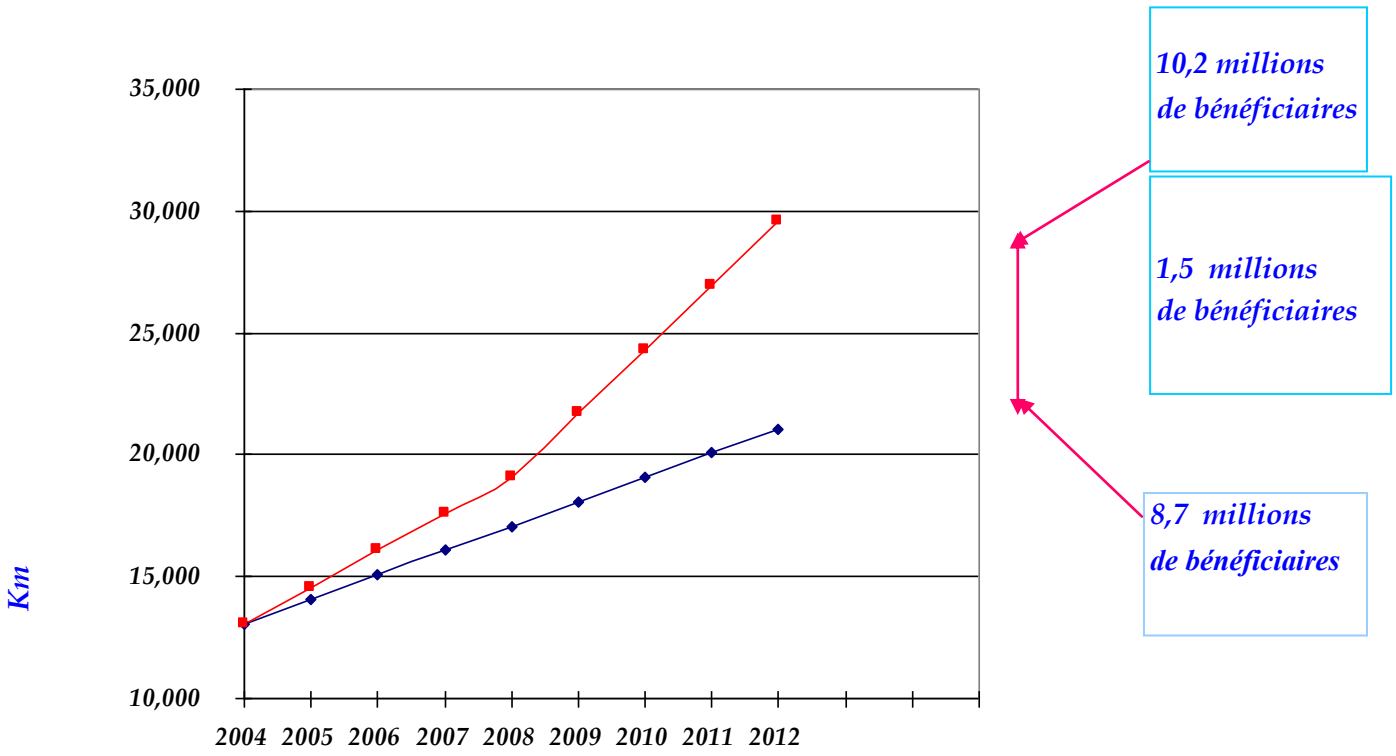

Schéma illustrant l'accélération du rythme de désenclavement

Réalisations dans le cadre du PNRR2 à fin 2010 :

Les réalisations du PNRR 2 depuis son lancement en 2005 se présentent comme suit :

Années		linéaire lancé		
		Construction	Aménagement	Total
2005	Long(Km)	251	90	341 km
	Coût (Kdh)	170 571	47 329	217 900
2006	Long(Km)	2 310	690	3 000 km
	Coût (Kdh)	2 100 000	200 000	2 300 000
2007	Long(Km)	3 575	975	4 550 km
	Coût (Kdh)	3 167 500	418 623	3 586 123
2008	Long(Km)	5 175	1 545	6 720 km
	Coût (Kdh)	5 250 000	1 240 000	6 490 000
2009	Long(Km)	6 417	1 963	8 380 km
	Coût (Kdh)	7 054 000	1 365 000	8 419 000
2010	Long(Km)	7 413	2 869	10 282 km
	Coût (Kdh)	8 148 871	2 597 399	10 746 270

Ces réalisations ont permis la desserte d'une population de 1,9 millions de personnes du monde rurale (Taux d'accessibilité 71%).

Programme de maintenance des routes

Programmes de maintenance et d'adaptation du réseau :

Afin de relever le niveau de sécurité et de qualité du réseau, plusieurs programmes de maintenance et d'adaptation ont été concrétisés. Il s'agit :

- *des opérations de maintenance routières (travaux de revêtement ou de renforcement de la chaussée) qui visent à rendre à la chaussée ses caractéristiques initiales en termes d'endurance (bon uni et absence de déformation), d'imperméabilité et de rugosité ;*
- *des opérations d'élargissement des routes étroites ou de réalisation de troisième voie dans les sections en rampe, et ce, dans le cadre de l'adaptation du réseau routier à l'accroissement du trafic observé au niveau de certains axes routiers;*
- *des opérations d'entretien routier courant.*

a- Réalisations dans le cadre de la maintenance:

Le linéaire global réalisé et livré à la circulation du 01/01/2010 au 31/12/2010 est de 2076 Km.

Réalisations des 5 dernières années (2006/2010) :

Nature d'Intervention	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Revêtement+renforcement	861	1310	1382	1703	1573	6829
Elargissement	498	398	408	310	503	2117
Total (Km)	1359	1708	1790	2013	2076	8946

Pour le programme de réhabilitation prioritaire (PRP), il a concerné 323 Km:

- *RN1 sur 159 Km;*
- *RN13 sur 96 Km;*
- *RN2 sur 68 Km.*

b- Réalisations dans le cadre des réparations des dégâts des inondations :

Pour réparer les dégâts causés par les intempéries qu'a connues le Maroc en 2009 et 2010, un budget de 1 086 MDH (2009/2010) a été alloué aux réparations des dégâts des crues et a permis la réalisation de 121 opérations et la poursuite des travaux de 172 autres opérations. Des exemples d'opérations :

- *La reconstruction du pont au PK27+500 de la RR601 (province Missour);*
- *La reconstruction du pont sur Oued Kassita au PK601 (province Nador);*
- *La construction d'un O.A sur Oued Ghis au PK28+700sur la RP5207 (province El Hoceima);*
- *Le traitement des glissements de terrain sur la RN2 (province El Hoceima) et la RN8 (province Taounate);*
- *Le renouvellement de la chaussée RN13 (province Sidi Kacem) et sur la RR406 (Province Kénitra) et la RR417 (province Larache) et la RR503 (province Taza).*

Sécurité routière :

Accidents de la circulation

En comparaison avec l'année 2009, l'année 2010 a enregistré une régression du nombre de tués et des blessés graves suite aux accidents de la circulation. Les statistiques de l'année 2010 se présentent comme suit:

- *65 461 accidents de circulation, soit une régression de 2,24%,*
- *3 778 tués, soit une régression de 6,53%,*

- *11 414 blessés graves, soit une régression de 8,53%,*
- *87 058 blessés légers, soit une régression de 3,55%.*

Programme complémentaire de signalisation routière

Afin d'accompagner la mise en œuvre du nouveau code de la route en améliorant les équipements de signalisation et de sécurité, un programme complémentaire de la signalisation routière a été établi et concernera 16.834 Km qui connaissent:

- *80% du trafic national;*
- *10.479 accidents de circulation, soit 64% des accidents hors le périmètre urbain;*
- *1 609 tués, soit 67% des tués hors périmètre urbain.*

L'année 2010 a connu la réalisation de la première tranche de ce programme qui a concernée:

- *64% du trafic national;*
- *7 680 accidents de circulation, soit 47% des accidents hors le périmètre urbain;*
- *1 232 tués, soit 51% des tués hors périmètre urbain.*

Traitement des points noirs

Dans le cadre des efforts d'amélioration des conditions de circulation au niveau des axes routiers, un ensemble d'opérations ont été réalisées, il s'agit du :

- *traitement de 39 points noirs;*
- *la réalisation de 55,4 Km des pistes cyclables aménagées;*
- *la construction de 17,8 Km de murets de protection le long des routes montagneuses.*

III/ Transport routier:

Le sous secteur du transport routier occupe une place très importante dans la stratégie du Ministère, les principales réalisations de 2010 se résument comme suit :

Entrée en application du nouveau code de la route

L'année 2010 a connu l'approbation du parlement du nouveau code de la route et son entrée en application en octobre de la même année, cette action s'inscrit dans la Stratégie du Gouvernement en matière de sécurité routière.

Le nouveau code de la route est le fruit d'une démarche participative adoptée par le Ministère de l'Equipement et des Transports basée sur la coordination et la concertation continue avec les professionnels et entre les organismes concernés. Un comité commun a été crée comprenant les ministères, le comité permanent, le comité de gestion, le comité de pilotage et les comités directeurs spécialisés. Ce comité a préparé :

- *les procédures administratives et techniques pour l'application des dispositions de la loi avec des notes explicatives détaillant les étapes et les modalités de chaque opération ainsi que les entités responsables de son exécution.*

- *les arrêtés nécessaires à l'application du nouveau code de la route.*

Contrôle routier:

Afin d'accompagner la mise en œuvre du nouveau code de la route, plusieurs actions ont été réalisées en 2010, à savoir:

- *Actualisation des bases de données et leur adaptation aux procédures d'application, mise en place d'un réseau informatique commun à tous les intervenants (Ministère de la Justice, Ministère de l'Equipement et des Transports, Gendarmerie Royale, Sûreté Nationale, Trésor du Royaume, l'Administration des Douanes) permettant la gestion informatique et automatique des infractions ;*
- *Mise en service de 150 unités radar et démarrage d'une étude visant la définition d'un réseau national à l'horizon 2012 composé de 1000 radars fixes de contrôle des vitesses et 230 caméras pour détecter les infractions aux feux rouges ;*
- *Construction et équipement de 2 stations fixes de contrôle des surcharges des poids lourds à Oujda et Marrakech, équipement de celles se trouvant à Tanger, Agadir, Fès et Rabat et acquisition de balances mobiles ;*
- *Préparation d'un référentiel commun pour les contrôleurs routiers qualifiant les infractions et les mesures coercitives correspondant, les documents à confisquer en attendant le paiement de l'amande ou la levée de l'infraction, appareil justifiant l'infraction ainsi que les mesures pouvant suivre les activités de chaque contrôleur routier lors de l'exercice de ses fonctions.*

Programme de mise à niveau du secteur

Dans le cadre du programme de mise à niveau du secteur du transport routier, les réalisations de 2010 ont porté sur :

- *l'amélioration des conditions sociales et économiques des travailleurs dans le secteur du transport routier en:*

  - *régissant la notion du conducteur professionnel dans le secteur du transport public des voyageurs et des marchandises. En effet, le conducteur doit disposer d'un permis de conduite professionnel en cours de validité ;*
  - *fixant des horaires de conduite et de repos à faire respecter par les entreprises qui emploient les conducteurs ;*
  - *aidant les professionnels et les employés du secteur routier à accéder aux services sociaux, notamment la caisse sociale, logement, couverture médicale et assurance vie à travers les guichets sociaux.*

- *la réalisation d'une étude stratégique nationale de formation dans les secteurs de transport routier et sécurité routière au Maroc afin de renforcer le rôle de l'Etat, encourager les investissements dans ce secteur et le développement de l'ingénierie de formation dans les entreprises de transport routier ;*

- *la réalisation d'une étude définissant les mesures à prendre et démarche à suivre afin d'augmenter la part de transport national dans les échanges extérieurs de notre pays ;*

- *la conception d'une nouvelle démarche s'appuyant sur la préparation de plans provinciaux permettant de connaître les besoins réels de la population rurale en terme de transport et constituant des références pour le développement des propositions de demande d'autorisation de transport mixte par les comités provinciaux de transport. Ces plans ont concerné en premier lieu les provinces de Taounate et Azilal, et seront généralisés par la suite.*

Transport ferroviaire

Durant l'année 2010, l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) a continué à conjuguer performance et rythme soutenu des investissements tout en mettant en œuvre un ensemble de mesures d'ordre organisationnel, institutionnel, humain, commercial et technique.

1. Investissement:

L'année 2010 a connu la signature sous la présidence effective de SA MAJESTE LE ROI du contrat programme Etat – ONCF pour la période 2010-2015. Ce contrat correspond à des investissements d'un montant de 33 milliards de dirhams concernant les projets de ligne à grande vitesse Tanger-Casablanca pour un montant de 20 MMDH et la modernisation du réseau actuel pour un montant de 13 MMDH.

Les investissements 2010 ont permis:

- *L'achèvement des travaux de :*
  - *Rénovation et électrification du tronçon ferroviaire Tanger Med-Mechraa Belaksiri;*
  - *Rénovation et électrification du raccourci Sidi Yahya - Machraa Belaksiri;*

- *La poursuite des études préliminaires détaillées relatives à la ligne de grande vitesse reliant Tanger à Kénitra.*
- *Démarrage des études d'exécution relatives à la réalisation des projets d'augmentation de la capacité des lignes Casablanca-Kénitra et renforcement des lignes ferrovaires Fés-Oujda, Settat-Marrakech et Sidi Kacem-Tanger;*
- *La poursuite du programme de rénovation des gares de péage (mise en service de la station de Rabat ville, démarrage des travaux d'extension des gares Rabat Salé et Kénitra et démarrage des études d'exécution des travaux de la phase 2 de la gare de Fès concernant la construction d'un centre commercial au sous sol de la station et plusieurs magasins au niveau du hall.*
- *La réception de 14 unités des trains électriques comme dernière livraison du contrat relatif à l'acquisition de 20 unités.*

2. Résultats et performances commerciales :

Activité Voyageurs

L'année 2010 a été marquée par un trafic de voyageurs de plus de 31 millions de voyageurs. Une telle performance est le fruit de la mise en œuvre d'une stratégie marketing et un positionnement de plus en plus important sur les grands axes de trafic.

Durant l'année 2010, l'ONCF a poursuivi ses efforts pour répondre aux attentes et aux besoins de ses clients à travers:

- *L'augmentation du nombre de trains, la généralisation progressive de l'horaire cadencé sur toutes les lignes et la réduction des temps de parcours et des délais de correspondance. Ainsi, le nombre de trains qui sillonnent le réseau chaque jour a augmenté de 7%. La flotte de l'ONCF est désormais de 210 trains assurant les services régionaux (Trains Navettes rapides) et les grandes lignes ;*
- *La mise en place d'un nouveau système de tarification basé sur des offres multiples et diversifiées (réductions, offres tarifaires adaptées à chaque segment de marché, des promotions sur le prix des cartes);*
- *L'amélioration du confort à bord (acquisition de nouvelles rames duplex et de nouvelles voitures modernes, système d'accompagnement et de nettoyage,…);*
- *La Modernisation des gares de Marrakech, Mohammedia, Salé, Fès et Rabat Ville.*

Activité Fret

L'année 2010 a marqué un tournant important de l'activité Fret, qui a connu un accroissement notoire. Ainsi le trafic fret est passé globalement de 25 millions de tonnes en 2009 à 36 millions, soit une progression de 42%, et ce grâce à l'implémentation opérationnelle de la stratégie annoncée en Octobre 2009 et à la reprise du transport des phosphates après une année de repli dû à la crise internationale.

3. *Stratégie et développement :*

Rihane 50, un projet d'entreprise performant et structurant…

La vision de l'ONCF à l'horizon 2015 découle d'une démarche participative constituant le socle de son Projet d'Entreprise baptisé Rihane 50, en référence aux défis à relever d'ici là : transporter 50 millions de voyageurs et 50 millions de tonnes de marchandises.

Ce projet d'entreprise est un outil de travail au quotidien. Se révélant indispensable et efficace, il a permis de piloter et de mener à terme tous les projets inscrits dans le plan d'investissement.

En étant à la base du nouveau cycle de développement 2010-2015, ce projet se veut encore plus pertinent, apportant un lot de projets structurants dont celui de la ligne à grande vitesse.

Ainsi en 2010, ce système de pilotage a été revu pour répondre aux impératifs suivants :

- *S'adapter à la nouvelle structure organisationnelle de l'ONCF, basée sur la création de nouveaux domaines d'activité stratégiques;*
- *Responsabiliser les acteurs des domaines d'activité stratégique pour une meilleure contribution au déploiement du projet.*

Rihane 50 vit donc au rythme de notre entreprise. Grâce à ce projet, la feuille de route de l'office sera bien tenue pour assurer tous ses engagements à travers 5 axes portés par l'ensemble des équipes :

- *Devenir le transporteur de référence au service des clients;*
- *Etre une entreprise toujours plus performante et assurer une croissance continue;*
- *Devenir un modèle en matière de gestion des ressources humaines;*
- *Etre une entreprise au service de la collectivité;*
- *Etre un partenaire de référence pour les fournisseurs.*

Le projet TGV, tremplin de l'ambition ONCF

Le projet de Train à Grande Vitesse a connu des avancées à tous les niveaux.

Infrastructures et équipements ferroviaires

La réalisation de 200 km de lignes à Grandes Vitesse entre Tanger et Kénitra nécessitera la mise en place de nombreuses infrastructures et équipements : l'installation d'un poste de commande à distance, la création d'une centrale sous-station à Rabat, une signalisation (ERTMS), un système de télécommunication (GSM-R) et le réaménagement des installations ferroviaires des gares de Tanger-Ville, Kénitra, Rabat-Agdal et Casablanca-Voyageurs.

L'année 2010 a connu la réalisation de :

- *tracé de la ligne arrêté en mars 2010;*
- *mise en place des maîtrises d'œuvre (MOE) en mai 2010;*
- *lancement des travaux préparatoires en juillet 2010;*

- *lancement des consultations pour :*
  - *présélection des entreprises de Génie Civil ;*
  - *travaux de pré-chargement des plateformes Zone Nord ;*
  - *fourniture de ballast pour les lignes et installations terminales ;*
  - *fourniture de traverses.*

Matériel roulant

L'ONCF et Alstom ont signé un contrat portant sur l'acquisition de 14 rames duplex deuxième génération. Ces rames sont composées chacune de deux motrices encadrant huit remorques articulées, dont deux de première classe, cinq de seconde classe et une buvette. Chaque rame offre une capacité de 533 places assises dont 10% sont réservées aux personnes à mobilité réduite et deux espaces pour usagers de fauteuils roulants. La livraison de la 1ère rame est prévue fin 2014.

Atelier de maintenance

Un atelier de maintenance d'une capacité de 30 rames et d'une superficie de 22 Ha sera construit à Tanger. Cet atelier dont la surface couverte sera de 30 000 m² sera achevé en mars 2014 et mis en service en août 2014.

Prochaines étapes en 2011

- *Achèvement des travaux préparatoires (Dégagement des emprises et travaux de renforcement des sols compressibles);*
- *Début des travaux de Génie Civil (Terrassement et construction d'ouvrages d'art);*
- *Signature du contrat pour la conception et la réalisation de l'atelier de maintenance de Tanger.*

La valorisation du patrimoine, un axe stratégique de développement

La valorisation du patrimoine de l'ONCF porte aussi bien sur le développement et la modernisation des gares que sur les plateformes logistiques et les projets immobiliers.

En 2010, la gestion déléguée des gares de Rabat Ville et Marrakech a été mise en œuvre. Il a également été procédé à la finalisation des programmes concernant les espaces commerciaux de la gare de Casa-Port et l'extension de la gare de Fès. La gestion déléguée comprend les prestations techniques (maintenance), les prestations de service (sécurité, nettoyage et entretien des espaces verts), la gestion locative (recouvrement des redevances) et la gestion commerciale (animations et événements visant la promotion du Rail Center).

De même, l'année 2010 a été celle de la modernisation des gares. A cet effet, l'ONCF poursuit les travaux de construction des nouvelles gares de Mechraa Belksiri, Ksar El Kebir, Souk El Arbaa et l'extension des gares de Salé- Ville et Mohammédia. Les études relatives à la construction des nouvelles gares de Casa-Port, Benguerir et Taourirt se poursuivent, ainsi que l'extension de la gare de Fès.

Concernant les plates formes logistiques, l'année 2010 a connu le lancement de plusieurs programmes et études, à savoir :

- *Signature du contrat - programme logistique en Avril 2010 ;*
- *Lancement des consultations pour l'attribution de la construction de la première phase de la plateforme de MITA à Casablanca.*
- *Réalisation d'une étude pour la mise en œuvre du Plan ONCF logistique Emergence P.O.L.E.*

4. *Sécurité et Sûreté ferroviaires :*

La sécurité des circulations et la sûreté des personnes et des marchandises constituent une priorité absolue et une valeur fondamentale du management de l'ONCF.

S'agissant de la sécurité des circulations, l'ONCF s'est doté d'une organisation concentrant son action sur l'amélioration de la gestion opérationnelle à travers trois composantes clés : l'élément humain, les procédures dont la réglementation, les installations du réseau ferré et le matériel roulant.

Dans l'objectif d'assurer la sûreté des voyageurs, l'ONCF a renforcé son système de sécurité dans ses enceintes à travers notamment la présence permanente des éléments de la police ferroviaire (PI) dans les gares et à bord des trains et la généralisation des dispositifs de surveillance, d'enregistrement et d'alerte grâce à l'installation de caméras vidéo dans la majorité des gares ainsi que la sous-traitance des activités de gardiennage à des sociétés privées.

5. *Infrastructure et matériel roulant :*

L'ONCF poursuit le renouvellement et la modernisation de son réseau en investissant dans des projets structurants programmés dans le cadre du nouveau contrat –programme 2010-2015. Il s'agit du renouvellement de 50Km de voies sur l'axe Casablanca-Rabat, de 32 Km de voies sur l'axe Settat-Marrakech et 54 Km de voies sont encore en cours entre les gares de Mansouria et Skhirat.

De même, l'année 2010 a connu l'achèvement de nombreux projets à savoir l'amélioration de la ligne Casablanca –Tanger à travers la mise en service de 4 nouvelles gares, la construction d'un raccourci entre les gares de Sidi Yahia et Mechraa Bel Ksiri, la mise en service de 11 sous - stations ainsi que le renouvellement de 70Km de voies.

L'année 2010 a été également marquée par l'acquisition de 16 nouvelles locomotives électriques, la réception de la dernière rame duplex et la rénovation des voitures à voyageurs ainsi que la mise à niveau du parc des locomotives.

PORTS ET TRANSPORT MARITIME

I- PORTS

Le secteur portuaire constitue une composante fondamentale dans le processus de mise à niveau de l'économie nationale engagé par le Gouvernement dans la mesure où la part des échanges commerciaux extérieurs qui transitent par voie maritime avoisine 98%.

Au cours de l'année 2010, les réalisations du Ministère dans le secteur portuaire se sont concentrées dans:

- *Le développement du patrimoine portuaire et sa modernisation;*
- *Amélioration des conditions d'exploitation et de sûreté aux ports;*
- *Protection du domaine public portuaire, sa valorisation et sa conservation.*

Développement du patrimoine portuaire

L'année 2010 a connu:

- *L'inauguration par SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU LE GLORIFIE, le 29 juin 2010 du nouveau port roulier au niveau de Tanger Med qui permet d'accueillir annuellement 7 millions de voyageurs, 2 millions de voitures et 700 000 camions de plus de 8 tonnes ;*

- *Le démarrage des travaux de construction du port Tanger Med II au mois de mai 2010 afin de relever la capacité de traitement des conteneurs au niveau du complexe de 3 à 8 millions de EVP annuel;*
- *L'achèvement des travaux des ouvrages de protection et d'accostage au niveau du nouveau port de Boujdour;*
- *La poursuite de reconstruction du passage actuel au lac Merchika afin de le transformer en port de loisirs;*
- *Le démarrage des travaux des infrastructures portuaires et des plates-formes afférents au port de Dakhla ;*
- *Le démarrage des travaux d'extension du port de Tarfaya afin d'améliorer les conditions d'entrée et d'exploitation au niveau du port et inciter les échanges commerciaux avec les îles Canaris ;*
- *Le démarrage des travaux de construction d'une digue de protection contre l'avancée de sable au niveau du port de Sidi Ifni;*
- *Le démarrage des travaux d'augmentation des profondeurs des quais au niveau du port de Casablanca ;*
- *Le démarrage des travaux de renforcement de la digue principale du port d'Agadir ;*
- *La poursuite des travaux de construction du 3ème terminal à conteneurs au port de Casablanca et du terminal relatif aux marchandises diverses au port Jorf Lasfar;*
- *La poursuite des travaux de renforcement et entretien des digues du port Larache et Mehdia et des digues principales de Jorf Lasfar et Safi ;*
- *La poursuite des travaux de renforcement du centre d'accostage au niveau du terminal pétrolier de Mohammedia et du quai nord au niveau du port de Tanger.*

Port de Boujdour ***port de M'diq*** ***Port de Marchika***

Protection du Domaine Public Maritime

En matière de délimitation, la DPDPM a entamé une opération d'envergure depuis des années pour délimiter le domaine public maritime (3.575 Km) et déterminer avec précision ses limites physiques, en commençant par les zones les plus convoitées et les plus exposées aux anticipations.

Au début de l'année 2010, les dernières opérations de délimitation du Domaine Public Maritime ont été achevées. Ces opérations de délimitation ont permis la promulgation des décrets de délimitation qui couvrent 44% de la longueur totale du domaine public maritime.

II- Transport maritime:

Les réalisations au cours de l'année 2010, se résument en:

- *La mise en œuvre de la réforme institutionnelle et organisationnelle du transport maritime ;*
- *Le renforcement du contrôle maritime;*
- *La facilitation de l'opération de traversée des marocains résidents à l'étranger ;*
- *L'identification des grandes lignes de la nouvelle politique dans le secteur de formation maritime.*

Aspects législatifs et organisationnels

Plusieurs arrêtés ont été préparés et concernent:

- *Les conditions de remise des diplômes requis pour pratiquer les fonctions de capitaine à bord de bateaux commerciaux ;*
- *Les qualifications professionnelles des marins ;*
- *Agrément des médecins de bord ;*
- *Procédures de reconnaissance des diplômes des marins.*

Quant au projet de loi relatif aux rejets prémédités et illicites des matières polluantes depuis les navires, il est en cours de validation au niveau du SGG.

Contrôle maritime

En 2010, le Ministère de l'Equipement et des Transports a veillé au développement du réseau national de contrôle du transport maritime en procédant à :

- *l'achèvement de l'opération de rénovation des équipements du centre de contrôle du transport maritime à Tanger dont la mise en service a été effectuée le 01/12/2010 ;*
- *montage de 14 stations de contrôle automatique des navires en les connectant au réseau informatique du centre de contrôle du transport maritime de Tanger. Ceci permettra de surveiller le mouvement des bateaux et de contrôler l'activité commerciale, la sécurité, la sûreté et la protection de l'environnement maritime des plages marocaines.*

Transport des voyageurs

L'année 2010 a connu le lancement de 3 nouveaux services:

- *Tanger-Algéciras-Gibraltar;*
- *Tanger-Barcelone;*
- *Tanger-Tarifa.*

Quant à l'opération de transit été 2010, elle a été marquée par :

- *l'augmentation de l'offre des moyens de transport maritime des voyageurs et des véhicules ;*
- *la poursuite et l'adaptation du système d'échange des tickets entre les compagnies maritimes.*

AEROPORTS ET TRANSPORT AERIEN

I- TRAFIC AERIEN

Trafic passagers

Le trafic global passagers a enregistré durant l'année 2010 une hausse de 15,01% passant de 13 350 011 en 2009 à 15 361 841 en 2010.

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Passagers	10 395 522	12 126 177	12 866 461	13 350 011	15 361 841
Variation	+13%	+17%	+6%	+4%	+15,01%

Mouvement de survol aérien

Le mouvement des avions a connu une croissance de 10.38% passant de 138 694 à 153 097 entre 2009 et 2010.

Trafic fret:

En 2010, le trafic du fret a enregistré 55.057 tonnes contre 58.639 tonnes en 2009, soit une régression de 6,11%. Ces résultats restent très modestes, à défaut de la présence d'une plate-forme aéroportuaire dédiée uniquement au fret.

II/ Développement des capacités aéroportuaires:

Dans ce domaine, l'année 2010 a été caractérisée par :

- *l'inauguration officielle par SA MAJESTE LE ROI MOHHAMMED VI, QUE DIEU LE GLORIFIE, le 26 juin à Al Hoceima du nouveau terminal de l'aéroport Acharif Al Idrissi, dont la première pierre avait été posée par SA MAJESTE le 27 juillet 2007 ; d'une capacité de 300.000 passagers par an, le nouveau terminal est construit sur une superficie de 4.000 m² et a nécessité un investissement de 77 millions de Dirhams.*
- *la mise en service du nouveau terminal de l'aéroport de Magador à Essaouira le 23 mai 2010. L'ONDA a réalisé cette infrastructure dans le cadre de son programme d'investissement en réponse au besoin d'accroissement de la capacité d'accueil et afin d'accompagner le dynamisme et le développement touristique de la région et de la station balnéaire Mogador prévue par le plan Azur.*
- *l'accélération du rythme de réalisation du nouveau terminal au niveau de l'aérogare de Oujda Angad; d'une superficie de 300.000 m², cette extension renforcera la capacité économique de la région de l'Oriental.*

III/ Renforcement des lignes et flotte de Royal Air Maroc

Dans ce cadre, la RAM a réalisé en 2010 de nombreuses actions dont :

- *l'acquisition de 2 avions Boing 737-800 de nouvelle génération ;*
- *L'ouverture de 9 nouvelles lignes internationales vers: Verone (Italie), Zurich (Suisse), Munich, Berlin (Allemagne), Varsovie, Lyon, Tête noir (Congo), Banky (Afrique Centrale) et Malaga (Espagne);*
- *L'extension du réseau de transport interne par l'ouverture d'une nouvelle ligne en mars 2010 reliant la ville de Nador ;*
- *Le renforcement de la connectivité aérienne de la ville de Dakhla à travers l'ajout de 2 vols/ semaine. De nouvelles lignes internes seront également créées pour relier Agadir, Ouarzazate et Zagoura.*

EQUIPEMENTS PUBLICS

La concrétisation de la politique de développement économique et social du Gouvernement repose sur la mise en œuvre de programmes prioritaires d'équipements publics pour répondre aux besoins et aux aspirations de la population, en particulier dans le domaine social.

Pour garantir une maîtrise efficace de ce programme en termes de qualité, de coûts et de délais, le Ministère de l'Equipement et des Transports en tant que maître d'ouvrage délégué s'est investi dans le développement de la réglementation technique et de la promotion de la qualité dans le domaine des équipements publics.

Maîtrise d'ouvrage déléguée des grands équipements publics

Durant l'année 2010, le Ministère de l'Equipement et des Transports est intervenu en tant que maître d'ouvrage délégué pour la réalisation des grands équipements publics programmés dans le cadre de la politique du Gouvernement en matière du développement économique et social.

Parmi, ces grands équipements, on cite :

Les grands stades de football

Trois grands stades de football dans les villes de Marrakech, Agadir et Tanger sont en cours de réalisation depuis septembre 2003 et ce, dans le cadre d'une convention signée, sous la supervision de Monsieur le Premier Ministre, entre les Départements en charge de l'Equipement, de l'Intérieur, des Finances et du Sport, avec la participation au financement des projets depuis janvier 2008 du Fond Hassan II pour le Développement Economique et Social. Ces grands équipements sportifs sont réalisés à 98% pour les stades de Marrakech et Tanger et à 75% pour le stade d'Agadir.

Les Centres Hospitaliers Universitaires

Deux Centres Hospitaliers et Universitaires à Fès et Marrakech sont également en cours de réalisation durant l'année 2010. Ils accueilleront chacun 950 lits sur une surface hors œuvres construite de 75 000 m².

La première tranche des deux Centres Hospitaliers est achevée. Elle a permis la mise en exploitation effective de l'hôpital Mère et Enfant de Marrakech, d'une part, et de l'hôpital des Spécialités et de l'hôpital Mère et Enfant de Fès, d'autre part.

Les travaux de construction des deux Centres Hospitaliers seront achevés et mis en service conformément aux échéanciers fixés, à savoir :

- *fin août 2011 : 2ème tranche CHU Fès (Oncologie, Médecine Nucléaire, Administration, Internat, Annexe Morgue et Régie).*

- *fin mars 2012 : 2ème tranche CHU Marrakech (Hôpital des Spécialités, Accueil Urgences, Laboratoires, Radiologie, Consultations externes, Morgue, Admissions, Oncologie, Internat, locaux et galerie techniques).*

Maîtrise d'ouvrage déléguée des programmes sociaux

Le bilan des opérations achevées durant l'année 2010 dans le domaine social s'est élevé à 33 opérations dont 3 réhabilitations et 30 constructions neuves pour un coût total de 183 Millions de dirhams.

A noter que l'année 2010 a également vu le parachèvement d'un programme de réhabilitation des édifices publics dans les provinces d'Al Hoceima suite au séisme de 2004. Ce programme porte sur :

- *un programme initial : 264 bâtiments publics dont 229 opérations de réhabilitation et 35 opérations de reconstruction pour un coût de 165,27 Millions DH;*
- *Un programme complémentaire : 42 opérations de construction et 38 opérations de réhabilitation pour un coût de 219 millions DH.*

Maîtrise d'ouvrage déléguée du programme d'adaptation des bâtiments administratifs

Dans le cadre des programmes d'adaptation et d'extension du patrimoine de l'Etat en bâtiments administratifs relevant de plusieurs Départements Ministériels, 18 opérations ont été achevées et livrées durant l'année 2010 dont 14 aménagements et 4 constructions pour un coût total de 79.8 MDH.

Par ailleurs, et pour garantir une maîtrise efficace de l'ensemble de ce programme en termes de qualité, de coûts et de délais, le Ministère de l'Equipement et des Transports contribue également à la réalisation d'un programme de développement de la réglementation technique et de la promotion de la qualité dans le domaine des équipements publics à travers l'homologation de 20 Cahiers de Prescriptions Communes couvrant l'ensemble des corps d'états du bâtiment ainsi que l'édition de 30 guides de vulgarisation des techniques de construction.

LOGISTIQUE

Parmi les principaux objectifs du programme gouvernemental, figure la consolidation d'une réelle compétitivité logistique de l'économie du Maroc, vu l'impact de ce secteur sur la consécration du Maroc comme destination de choix pour les investissements créatifs d'emploi et de valeur ajoutée, ainsi que l'amélioration de la compétitivité des échanges commerciaux du Maroc aussi bien intérieurs qu'extérieurs.

Il est à rappeler que le Ministère de l'Equipement et des Transports et le secteur privé représenté par la CGEM ont défini une nouvelle stratégie pour le développement de la compétitivité logistique du Maroc dont la mise en œuvre se basera également sur une approche partenariale entre l'Etat et le secteur privé.

Cette stratégie a été actée par la signature d'un Contrat Programme sur la période 2010-2015, en présence de SM LE ROI, QUE DIEU L'ASSISTE, en avril 2010. Ce contrat définit le cadre de développement du secteur de la logistique au Maroc, fixe les grandes lignes et les objectifs de la nouvelle stratégie intégrée pour le développement de la compétitivité logistique et décline les engagements communs de l'Etat et du secteur privé.

Conformément au plan d'action à court terme, le Ministère a entrepris plusieurs actions pour la promotion de la nouvelle stratégie à travers la participation effective aux différents événements et manifestations liées au secteur de la logistique tant au Maroc qu'à l'étranger.

Il est à signaler aussi que le projet relatif à la création de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, qui sera le bras armé de cette stratégie, en charge de la mise en œuvre et la réalisation du contrat-programme, est en cours d'examen par les chambres des députés et des conseillers.

Les efforts ont été poursuivis pour que les activités de l'AMDL débutent en 2011. Ses moyens et ses ressources seront entièrement dédiés à la mise en œuvre de la stratégie et l'amélioration de la compétitivité logistique du pays, ce qui permettra certainement d'aller plus vite dans l'exécution du calendrier et des plans d'action.

Des démarches ont également été entamées pour la recherche et la mobilisation du foncier public destiné au développement du réseau des zones logistiques dans les différentes régions du royaume. Pour la région du Grand Casablanca, il s'agit de la mobilisation d'environ 1.000 ha. Des versions initiales de tous les contrats d'application régionaux et sectoriels ont été préparées, avec une quasi finalisation du contrat d'application du Transport Routier de marchandises.

Pour la composante ressources humaines qui conditionne la réalisation des objectifs prioritaires de création d'emplois, le plan d'action de formation d'accompagnement de la stratégie, pour le développement des compétences et des profils requis par le secteur à l'horizon 2015, démarrera effectivement avec de premières actions de formation initiées avec l'OFPPT et des instituts supérieurs.